

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le Jeudi 16 Janvier 2025 à 20h00.

Ordre du jour :

2025-01 : Chantier argent de poche année 2025

2025-02 : Ouverture de crédit 2025 – budget commune

2025-03 : Transfert d'office de voie privée au lieu-dit Le Grand Mézeray dans le domaine public communal

2025-04 : Révision des statuts du syndicat Territoire d'Energie Mayenne

• Questions diverses :

- Mutualisation direction avec ALSH Grajubouges
- Projet rénovation 20 Rue du Temple
- Association internes en médecine
- Présentation rapport d'activités 2023 de Mayenne Communauté par Monsieur Tranchevent
- Remplacement agent aide cantine

• Dates à retenir :

- Vœux du maire : Samedi 18 Janvier 2025 à 10h30 ;
- Démontage du sapin place des Diablintes : Samedi 18 Janvier 2025 après-midi ;
- CMJ (élections du maire et des adjoints) : Mardi 21 Janvier 2025 à 17h00 ;
- Copil ALSH : Mardi 28 Janvier 2025 à 20h00 à La Chapelle au Riboul ;
- Commission chemins ruraux : Vendredi 31 Janvier 2025 à 09h00 à la mairie ;
- Commission menus : Mardi 25 Février 2025 à 20h00 à Jublains ;
- Act'ENR : jeux de rôles sur les énergies renouvelables : Mardi 08 Avril 2025 à 20h00 à la salle de Jublains (animation sur inscription)

Prochain conseil municipal : Jeudi 13 Mars 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à vingt heures, le conseil Municipal de Jublains légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M RONDEAU Alain, Maire de la commune de Jublains.

Etaient présents : Alain Rondeau, Nathalie Hubert, Pierrick Tranchevent, Eric Chemineau, Daniel Lacroix, Djamel Bounadja, Cédric Chardron, Astrid Fraudin, Amélie Legendre

Absents excusés : Ophélie Breton, Frédéric Ansquer, Sandra Broussin, Samuel Bruneau, Antonin Leprince

Secrétaire de séance : Amélie Legendre

Ophélie Breton donne pouvoir à Amélie Legendre

Frédéric Ansquer donne pouvoir à Alain Rondeau

Pierrick Tranchevent donne pouvoir à Nathalie Hubert jusqu'à son arrivée

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NEANT

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Décembre 2024

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Décembre 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2025-01 : CHANTIER ARGENT DE POCHE ANNEE 2025

Dossier présenté par Monsieur Rondeau

Dans le cadre des préparations budgétaires, Monsieur Rondeau informe l'assemblée qu'il convient de définir si la commune reconduit le chantier « Argent de poche » pour l'année 2025 soit 4 chantiers de 3 ½ journées pour chacun.

Il est rappelé que la somme versée aux jeunes est de 15 € par ½ journée de chantier et ouvert à 3 jeunes par chantier. Le coût d'un chantier est donc de 135 €.

Madame Hubert demande si on peut proposer une somme plus importante à la ½ journée. Il faudrait se renseigner auprès des services de Mayenne Communauté.

Pour les démarches administratives, une seule demande d'agrément pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de Mayenne Communauté est faite auprès de la DDCSPP et de l'URSSAF par les services de Mayenne communauté.

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- *Reconduire pour l'année 2025 l'opération « Chantier argent de poche » .*
- *Charger Monsieur le Maire de prévoir les crédits budgétaires suffisants, au compte 65888 –section fonctionnement.*
- *Autoriser le Maire à signer toute pièce relative à la présente décision.*

2025-02 : OUVERTURE DE CREDIT 2025 – BUDGET COMMUNE

Dossier présenté par Madame Hubert

Le paiement des dépenses d'investissement du budget communal est autorisé après le 31 décembre et jusqu'au vote du prochain budget, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dans la limite de ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il convient d'ouvrir les crédits suivants :

Section d'investissement		
Article	Libellé	Montant
21538/113	Autres réseaux	4 000,00 €
2152/113	Installations de voirie	2 000,00 €
2188/107	Autres immobilisations corporelles	4 000,00 €
203/150	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	8 000,00 €
203/128	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	3 000,00 €
	Total	21 000,00 €

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans les conditions prévues par l'article L1612-1 du CGCT, dans la limite des crédits ci-dessus, et jusqu'au vote du budget primitif 2025.

2025-03 : TRANSFERT D'OFFICE DE VOIE PRIVEE AU LIEU-DIT LE GRAND MEZERAY DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Dossier présenté par Monsieur Rondeau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L318-3, R318-10 et suivants ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment ses articles L141-3, L141-4 et R141-4 à R141-10, relatif au déroulement de l'enquête publique ;

Vu le Code des Relations entre le public et les administrations et notamment ses articles L134-1 et R134-5 ;

Vu la délibération du 07 Septembre 2023 validant le lancement de la procédure de transfert d'office et le dossier d'enquête publique ;

Vu l'arrêté municipal en date du 26 Décembre 2023, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 Janvier 2024 au 13 Février 2024 ;

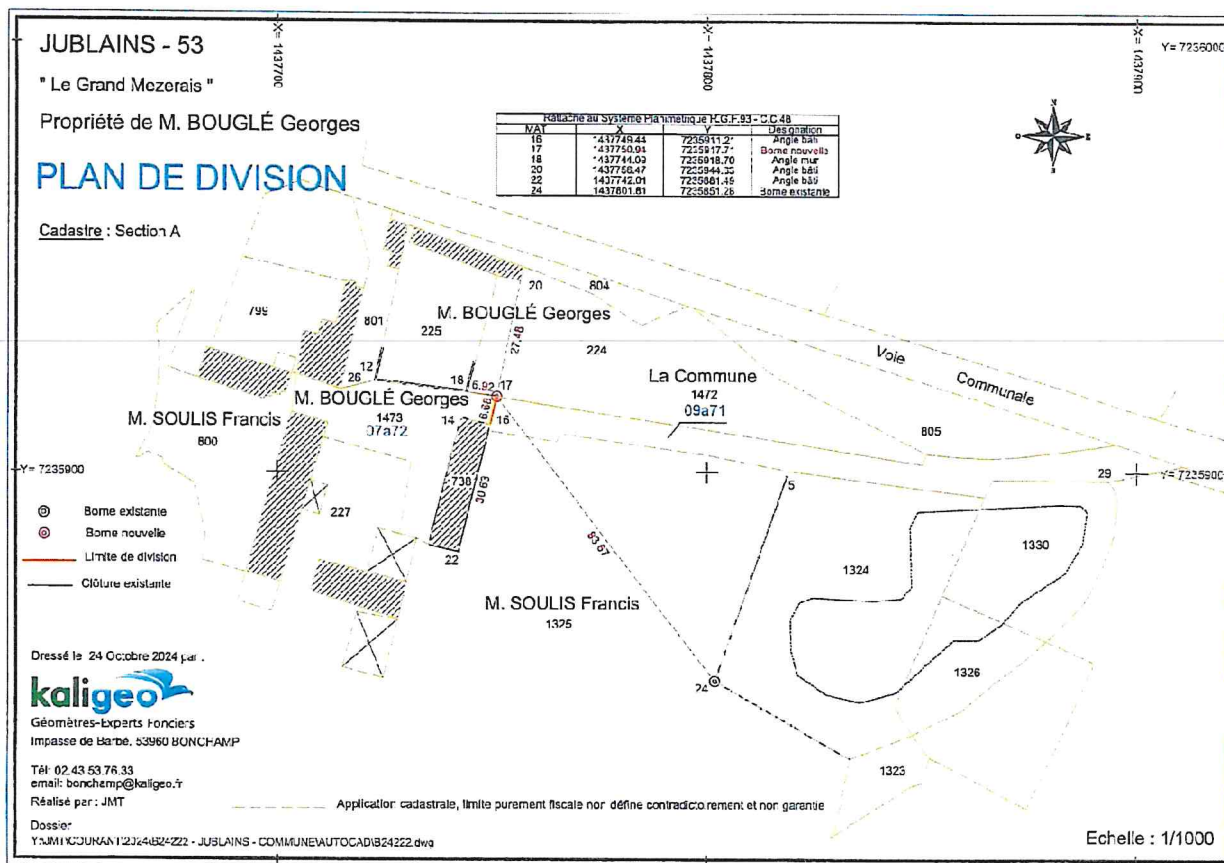
Vu le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant que le chemin a été goudronné par la commune sans que celui-ci n'ait fait l'objet d'un transfert préalable dans le domaine public communal ;

Considérant que le transfert d'office deviendra effectif par délibération du Conseil Municipal de Jublains, à la suite du constat de l'absence d'opposition d'un propriétaire intéressé ;

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- *D'accepter, après enquête publique, le transfert d'office de l'emprise des voies et espaces communs ouverts à la circulation publique du chemin au lieu-dit Le Grand Mézeray tels que sur le plan de division annexé à la présente délibération ;*
- *D'incorporer dans le domaine public communal l'emprise des voies et espaces communs ouverts à la circulation publique du chemin au lieu-dit Le Grand Mézeray tels que mentionnés sur le plan de division annexé à la présente délibération ;*
- *D'approuver le plan de division qui en résulte ;*
- *De rappeler que la délibération portant transfert éteint par elle-même tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés ;*
- *D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à cette présente délibération.*



20h40 – Arrivée de Monsieur Tranchevent qui prend part aux délibérations et aux débats.

2025-04 : REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE
Dossier présenté par Monsieur Tranchevent

Monsieur Tranchevent expose :

Le syndicat d'énergie Territoire d'Energie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Conformément à l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres dont la commune de Jublains.

Ainsi, la délibération du comité syndical afférente, en date du 10 Décembre 2024, ainsi que les statuts et leurs annexes actualisées, ont été notifiés à notre attention le 20 Décembre 2024.

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal a prononcé un avis favorable sur cette procédure de révision et d'accepter les termes statutaires révisés du syndicat Territoire d'Energie Mayenne.

Questions diverses :

✚ Mutualisation direction avec ALSH Grajubouges

La commune de Jublains avait demandé lors d'un copil ALSH si c'était possible d'envisager une mutualisation de direction pour l'accueil périscolaire.

Madame Jardin, directrice du centre de loisirs, Monsieur Grandin, responsable du pôle enfance jeunesse de Mayenne Communauté, ainsi que Monsieur Bobineau, chargé de conseil et de développement social de la CAF, ont travaillé sur plusieurs hypothèses en termes de personnel ainsi que sur le plan financier.

Pour avancer, il faut que la commune donne son avis.

Après discussion, le conseil municipal décide d'arrêter les investigations pour la mise en place de la mutualisation de direction pour l'accueil périscolaire.

✚ Projet rénovation 20 Rue du Temple

Pour information, le projet de rénovation de la garderie avance. Le conseil d'adjoint a rencontré l'architecte en charge de la rénovation le 07 Janvier 2025 dernier. Il sera déposé prochainement le permis de construire en mairie. La commune doit valider plusieurs devis pour les bureaux d'études.

✚ Association internes en médecine

La mairie a été contacté par une association d'internes en médecine qui a appris que la commune de Jublains recherchait un médecin.

L'association a proposé de mettre dans leur journal un encart pour notre recherche de médecin (pour un encart qui représente un quart de la page, le coût est de 2 075 € HT). Le conseil décide de ne pas donner suite.

✚ Présentation rapport d'activités 2023 de Mayenne Communauté par Monsieur Tranchevent

Le rapport d'activités 2023 de Mayenne Communauté sera joint à ce procès verbal.

✚ Remplacement agent aide cantine

Madame Papin est en arrêt depuis le 25 Novembre 2024. Madame Moreau l'a remplacé jusqu'aux vacances de Noël. Il a été décidé de recruter un agent pour seconder Monsieur Jarry.

Dates à retenir :

- Vœux du maire : Samedi 18 Janvier 2025 à 10h30 ;
- Démontage du sapin place des Diablintes : Samedi 18 Janvier 2025 après-midi ;
- CMJ (élections du maire et des adjoints) : Mardi 21 Janvier 2025 à 17h00 ;
- Copil ALSH : Mardi 28 Janvier 2025 à 20h00 à La Chapelle au Riboul ;
- Commission chemins ruraux : Vendredi 31 Janvier 2025 à 09h00 à la mairie ;
- Commission menus : Mardi 25 Février 2025 à 20h00 à Jublains ;
- Act'ENR : jeux de rôles sur les énergies renouvelables : Mardi 08 Avril 2025 à 20h00 à la salle de Jublains (animation sur inscription)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : **Jeudi 13 Mars 2025** à 20h00
Séance levée à 22h00

Alain RONDEAU



Secrétaire de séance
Amélie LEGENDRE

